

Atelier Etincelles

stages de sculpture métal, techniques de l'acier

Fiche de réservation

- « soudage à l'arc et assemblages mécaniques » : 380 € /pers.
- « fer de récup ou upcycling métal » : 380 € /pers.

arrhes de réservation : 80 €

Ces prix comprennent l'animation, la mise à disposition des outils, le matériel, les fournitures et l'assurance. Vous repartez avec votre réalisation. Ne sont pas compris l'hébergement et les repas.*

**au delà de 4 kilos d'acier, 10 € le kg supplémentaire*

Horaires: du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
Possibilité d'amener son pique-nique pour manger sur place à midi

INTITULE du stage :

1.« soudage à l'arc et assemblages mécaniques» 2.« fer de récup ou upcycling métal »

DATES du stage :

NOM et PRENOM :

ADRESSE :

Tel :email :

PROFESSION :

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales ci-jointes et les accepter

Précédé de la mention « Lu et approuvé », date et signature :

A compléter et retourner avec un chèque d'arrhes à l'ordre de CONVERSET Raymond



CONDITIONS GENERALES

Article 1 : Généralités

Les stages sont destinés aux adultes (+de 18 ans).

La signature du formulaire d'inscription implique l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales.

Article 2 : Contenu du stage

Le contenu du stage est décrit dans les pages concernant les stages du site internet

www.sculpture-metaux.com

Article 3 : Équipement et matériel

ATELIER ETINCELLES met à disposition les outils et outillage, l'équipement de protection (oreillettes, gants, lunettes, masques, tabliers de cuir).

Le stagiaire met des chaussures fermées (cuir) et des habits de travail.

L'acier est fourni*. Le stagiaire repart avec sa réalisation.

Article 4 : Réservation

Les réservations sont prises en compte dans leur ordre de réception.

La réception de la fiche d'inscription et du paiement des arrhes confirmera la réservation et engage le stagiaire.

Article 5 : Taille du groupe

Les stages sont organisés compte tenu d'un nombre minimum de 2 participants. Groupes de 5 participants maximum.

Article 6 : Prix et modalités de paiement

6.1 Lors de l'inscription, le stagiaire verse 80 € d'arrhes, le solde sera réglé le premier jour du stage. Le montant du prix du stage inclut l'animation, les fournitures et *jusqu'à 4 kg d'acier, 10 € le kg supplémentaire au-delà.

6.2 Ce montant s'entend hors frais d'hébergement et de restauration.

Article 7 : Conditions d'annulation

7.1 Le stage peut être annulé en cas de nombre insuffisant de stagiaires.

7.2 Le stage peut être annulé en cas d'impossibilité physique ou matérielle pour le maître de stage d'assurer l'animation prévue.

7.3 Le stage peut être annulé en raison de la situation sanitaire et des mesures imposées.

Dans ces trois cas, il sera remboursé aux stagiaires les sommes versées ou proposé d'autres dates de stage, à l'exclusion de toute indemnité.

Article 8 : Responsabilités

8.1 En retournant son bulletin d'inscription, le stagiaire reconnaît n'être atteint d'aucune maladie rendant incompatible le bon déroulement du stage avec son état de santé. Il s'engage à respecter les consignes de sécurité concernant les outils et outillages qui lui seront donnés par le maître de stage et à porter l'équipement de protection.

Le stagiaire atteste qu'il est bien assuré à titre personnel pour le stage.

8.2 ATELIER ETINCELLES déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile.

Article 9 : Informatique et liberté

9.1 Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, le stagiaire dispose d'un droit d'accès et de rectification sur les renseignements le concernant.

9.2 Par ailleurs, le stagiaire autorise ATELIER ETINCELLES à utiliser les photographies et vidéos éventuelles prises lors du stage sur tout support de communication pour sa promotion.

